

ESTUAIRE LEPREAU



Pourquoi cette aire est-elle à l'étude?

Ce réseau de six sites candidats protégerait 1,780 ha de l'estuaire Lepreau dans l'ouest de la baie de Fundy. La protection de cet estuaire non aménagé contribue à la conservation des terres humides côtières et de l'habitat forestier qui sont menacés par l'aménagement du littoral.

Ce site a une importance culturelle pour les Premières Nations du Nouveau-Brunswick, il contribue à l'exercice de droits ancestraux ou issus de traités.

FAITS EN BREF

- Se situe dans la zone importante pour la conservation des oiseaux de Pointe Lepreau et baie Maces, qui est reconnue comme une aire de repos printanière pour les bernaches cravants migrantes.
- Dans cette aire, 410 ha comprennent des plaines inondables et des pentes abruptes importantes pour le maintien du caractère de l'estuaire Lepreau.
- Les tourbières offrent un habitat pour des espèces rares de papillons.
- Des forêts anciennes, composées d'épinettes rouges et de cèdres, s'étendent sur 360 ha et supporte des espèces comme la paruline à gorge noire et le viréo à tête bleue.

Veillez informer notre décision quant à la protection de ces aires et à leur gestion à long terme en consultant notre carte interactive et en participant à notre sondage sur les connaissances locales [ici](#).



Aires Candidates à la Conservation

Estuaire Lepreau

